

SAINT-DENIS-LÈS-SENS ■ Une nouvelle directrice à Sainte-Colombe

Le lycée change de mains

Isabelle Gelé a pris, depuis le 1^{er} juillet, la direction du lycée Sainte-Colombe. Sa feuille de route : moderniser l'image de l'établissement privé et revenir à l'équilibre comptable en 2020.

Franck Morales
frank.morales@centrefrance.com

La nouvelle directrice du lycée privé Sainte-Colombe n'est pas une inconnue. Isabelle Gelé, 39 ans, y a enseigné de 2002 à 2010, avant d'avoir en charge le développement de la formation continue de 2012 à 2016.

Succédant à Stéphane Clair, parti pour raisons familiales, Isabelle Gelé doit remplir un triple objectif : la valorisation de l'image d'une structure présente depuis 1974 sur le territoire ; l'augmentation des effectifs (180 lycéens à la rentrée et 66 à l'institut de formation pour adultes) ; le retour à l'équilibre comptable d'ici à 2020.

« Un trou d'air »

« On dispose d'un cadre de travail agréable, on a noué des partenariats forts avec les acteurs économiques et institutionnels locaux, mais tout cela ne se sait pas suffisam-



ÉQUIPE. Depuis sa prise de fonction, le 1^{er} juillet, la directrice Isabelle Gelé (à gauche) travaille en étroite relation avec Delphine Marquet, la conseillère principale d'éducation.

ment. On va y remédier », insiste la directrice.

Cette feuille de route doit impérativement passer par l'obtention de la contractualisation du BTS Économie sociale et familiale. « On y travaille. Ce serait une bouffée d'oxygène, car c'est une formation que le lycée porte seul depuis dix ans, en puisant dans ses fonds propres ». Or la trésorerie, qui affichait un excédent de 500.000 euros en 2012, n'autorise aucun écart aujourd'hui. Le chantier de modernisation et de

mise aux normes des bâtiments, en 2015, est passé par là : 600.000 euros, financés à 65 % par la Région et pour partie avec les fonds propres, ont été investis dans une nouvelle chaufferie, la salle de travaux pratiques et l'installation de portes coupe-feu dans l'internat.

Marie-Colette Antonelli, la présidente de l'association familiale des lycées et instituts privés Sainte-Colombe (Aflip), l'organe de tutelle de l'établissement dyonisien, évoque « un

trou d'air passager » qui a cependant nécessité que la municipalité de Saint-Denis-lès-Sens se porte garante, le 2 septembre, d'un emprunt de 200.000 euros contracté par le lycée.

Reste que sur le plan pédagogique, Sainte-Colombe garde une longueur d'avance, avec la reconduction, cette année, d'actions portées par les lycéens dans des structures professionnelles comme les Ehpad ou lors des journées de prévention contre le harcèlement. ■